

**Dans un contexte de suppression de postes
et de gains d'efficience,
le SNU rend un avis négatif sur la Politique sociale.**



Le SNU considère que **de nombreux points ne correspondent pas à une politique sociale de service public** que nous revendiquons depuis la création de Pôle Emploi.

Le compte rendu de l'expertise montre :

- L'absence du tableau des gains de productivité réalisés
- Un recours à la sous traitance évalué à 5344 ETP qui nous semble excessif dans un contexte de réduction d'effectif
- Une hausse des incidents
- Une intensification de la digitalisation qui impacte l'avenir et la pérennité de nos métiers
- Un accord GPEC qui implique des mobilités professionnelles pour les agent-es indemnisation sans pour autant que les objectifs de baisse de charge escomptés aient été réalisés en amont.

Les charges de travail augmentent alors que les effectifs baissent contrairement au taux de chômage.

Le retour du 3949 en agence induit, faute de ressources GDD suffisantes, la suppression progressive de l'ARC indemnisation. Les conseillers en accueil se retrouvent en difficultés et les incidents se multiplient.

La charge de travail va encore augmenter avec les nouvelles missions : PIC, ouverture de l'assurance-chômage aux indépendants et aux démissionnaires, triplement des effectifs chargés du contrôle de la recherche d'emploi, mise en place du plan pauvreté qui prévoit de doubler le nombre de bénéficiaires de l'accompagnement global, le tout avec de moins en moins d'effectifs.

Concernant l'égalité professionnelle femmes/ hommes, alors que l'écart de salaire en ARA est de 12,69%, force est de constater qu'en l'absence de moyens dédiés et de budget spécifique, cette question est vouée à rester largement un vœu pieux.

Sur la formation, nous constatons une augmentation des formations en e-learning, process qui ne favorise pas l'intégration du développement des compétences. Contrairement aux autres années, le plan de formation n'a pas du tout été maîtrisé (41,66% de réalisé au 31/10/18).

Les modes de management et d'expression comme le nouveau pari de la confiance, l'agence de demain, C notre performance, les groupes d'expression, peuvent donner le sentiment aux agents d'être acteurs de leur quotidien. Dans la réalité, ces initiatives requièrent beaucoup de temps en réunion au détriment de l'accompagnement des usagers, induisent la course à la reconnaissance des initiatives individuelles, peuvent virer au dénigrement et délitent au final les collectifs.

10 ans après la fusion, c'est l'agitation permanente (72 % des collègues ressentent les changements comme trop rapides).

Cette politique démontre la volonté de la direction d'accroître toujours plus les gains de productivité dans un contexte d'économies budgétaires.

**Pour ces raisons le SNU, comme l'ensemble des élu-es au CE émet un avis négatif sur la politique sociale de PE.
Ces choix ne sont pas sans conséquences sur les conditions de travail de l'ensemble des agent-es
et sur la qualité de service due aux usager-es.**

Prochaine réunion le 28 février 2019

Vos Élu-es : Viviane FERNANDEZ - Claudie DUPRÉ - Nathalie REVERDELL - Julien VEYRET - Mireille DELPLACE - Olivier BÉAL